

Communes forestières
Puy-de-Dôme



Photo © Communes forestières

Union régionale des Associations
des Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

Toutes les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial

**Les Communes forestières ont
été reçues en audition par la
commission « Environnement
et transition énergétique » du
CESER.**

Sommaire p.2



Zoom | Les Communes forestières AURA ont été reçues en audition par la commission « Environnement et transition énergétique » du CESER le 12 septembre p.3-5

Sommaire

ACTUALITÉS LOCALES.....



Assemblée générale du Puy-de-Dôme
Bois local certifié et dotations DETR/DSIL
63 Une première Forêt pédagogique dans le Puy-de-Dôme



ACTUALITÉS RÉGIONALES p.9

Bois construction | Retours sur les webinaires
Bois construction | Journée filière forêt-bois, incubateur SANA
Bois construction | 2024, une année déjà riche en marchés certifiés !
Forêts de montagne | Une motion pour des JO 2030 faisant appel au bois local validée au niveau du massif des Alpes
Forêts de montagne | Mise à jour du guide juridique BDA
Forêts de montagne | Le bois des Alpes à l'honneur en Savoie cet été !

Bois énergie | Les résultats du PAT Forestières de la Charte Forestière des Chambaran
Bois énergie | Journée Bois énergie le 22 novembre en Savoie
Foncier | Indicateur foncier 2024
Stratégie forestière de territoire | Le projet PACTE Forêt-Z-Lauréat de l'AMI « démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts »
Vie associative | Arrivée d'une nouvelle salariée
Vie associative | Nous recrutons

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES p.10-11



Bilan de l'Assemblée générale
Retour sur les ventes de septembre
01 Situation sanitaire et perspectives offertes par l'Observatoire des Montagnes de l'Ain



Accompagnement des élus dans leurs formations
Les contrats d'approvisionnements : Une nouvelle méthode pour valoriser les chênes des forêts communales
Rencontre avec la Préfecture de l'Allier



Les administrateurs Cofor 07 rencontrent la préfète Sections de commune
07 Sylv'acctes s'étend au nord du département
Trésor d'archives



Forêt pédagogique de Clavières
Assemblée générale de l'association
Formation DFCL à St-Flour
15 Réunion « Adaptation des forêt aux changements climatiques » à Clavières
Réunion d'information sur la commercialisation des bois



Bilan des ventes automne 2024
26 Une quatrième forêt pédagogique dans la Drôme !



Festival Les Forestivités- 2ème édition
38 Une AG commémorant les 70 ans de l'association !
« 1 arbre, 1 habitant en Isère », ça continue !



Bilan 2024 : Une première année dynamique pour l'Asso
42



Assemblée Générale 2024
43 Présentation de la certification BTMC dans le cadre du projet de rénovation du Domaine du sauvage



Lancement de la saison 2 de « Je suis le bois bleu »
73 Bilan vente de bois d'automne 2024
Contrat de filière forêt-bois
Retour sur l'Assemblée générale



Bilan sixième fête du bois et de la forêt
74 Décès du Président d'honneur
Politique feu de forêt départementale
Bilan de l'Assemblée Générale

Agenda



Retrouvez toutes nos actions sur l'agenda de notre site !

Abonnez-vous !

Restons connectés, communiquons ensemble sur les réseaux.



Zoom

Les Communes forestières AURA ont été reçues en audition par la commission « Environnement et transition énergétique » du CESER le 12 septembre

Le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) Auvergne-Rhône-Alpes a pour mission principale d'informer et éclairer l'exécutif du Conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociales et environnementales des politiques régionales. Il a également une mission d'évaluation des politiques publiques. Le CESER Auvergne-Rhône-Alpes est composé de 190 membres, nommés par le préfet pour un mandat de 6 ans. Les conseillers sont issus de 121 organisations représentant la société civile organisée.

Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes ont été reçues en audition pendant 2 heures par la commission « Environnement et transition énergétique » du CESER le 12 septembre, à Lyon, en vue d'une contribution sur le thème de la forêt. La question était : « **Quelles orientations et quelles recherches pour une forêt qui s'adapte aux conditions climatiques, à ses multiples fonctions, aux maladies et aux risques ?** ».

Le Président Alain MEUNIER et la Directrice Jessica MASSON, accompagnés de 9 autres représentants élus et salariés, ont proposé une réponse du point de vue des collectivités forestières, avec une approche tenant compte de la diversité des contextes locaux et de la diversité des compétences des élus.

La première partie de la présentation a permis d'illustrer cette diversité via la présentation d'une dizaine de communes de la Région. Toutes différentes (part de forêt publique, enjeux socio-économiques, problèmes sanitaires, etc.), elles ont pourtant les mêmes préoccupations avec des effets du changement climatique sur la filière forêt-bois déjà bien réels. Le diagnostic présenté au CESER par d'autres acteurs de la filière est partagé par les Communes forestières : vulnérabilité des forêts, besoins en renouvellement des peuplements, dépérissements, besoin de débouchés pour les bois récoltés pour raisons sanitaires, aggravation des risques naturels, etc.

Face aux changements, il faut savoir rester humbles. Aucune solution miracle n'existe. Chaque situation est à analyser au cas par cas, avec un suivi régulier. Ceci suppose d'avoir des personnes formées et disponibles pour mener les analyses, proposer des solutions et les mettre en œuvre. Cette nécessité de moyens d'animation sur le temps long était un des fils rouges de la suite de la présentation, axée sur cinq thématiques. Il a aussi été rappelé que l'adaptation est un levier d'actions qui a des limites : elle ne peut se concevoir que si on lutte contre les causes du dérèglement climatique en parallèle.

1. Problèmes sanitaires en forêt

Ces problèmes sanitaires conduisent à un affaissement des 3 fonctions associées à la forêt : écologique, sociale et économique. Il y a bien sûr la question de l'impact direct sur le patrimoine des propriétaires forestiers et les recettes qu'ils en tirent. Il y a aussi l'impact sur l'ensemble du territoire : risques naturels, accessibilité des massifs, pratiques expérimentales pouvant poser question et conduire à une contestation. Dans ce contexte, l'élu est un des premiers questionnés par ses administrés.

L'élu a besoin d'un appui technique sur ces sujets complexes (animation territoriale, expertises, formation, etc.).



Une délégation des élus du Conseil d'administration des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes accompagnée d'une partie de l'équipe technique

2. Gestion durable et production de bois

Les Communes forestières défendent le principe d'une gestion durable multifonctionnelle assumée. Gérer durablement notre ressource et la valoriser en circuits courts permet de rentrer pleinement dans la transition énergétique, et de prendre en compte la problématique de la souveraineté. Or, le dérèglement climatique provoque un effet ciseaux avec d'une part la perte de revenus forestiers et d'autre part la hausse des besoins d'investissement (renouvellement des peuplements, impact des intempéries et chaleurs sur le réseau routier, etc.). Pour les collectivités, l'effet est d'autant plus marqué qu'une partie des investissements réalisés se fait dans une logique d'intérêt général qui dépasse largement la propriété publique : desserte forestière, protection, animation territoriale, etc.

Les collectivités ont besoin d'un soutien financier à long terme pour passer le cap du changement climatique, au-delà d'une compensation de la baisse des revenus forestiers en forêt publique.

3. Aménagement du territoire

On constate en effet que la forêt est un parent pauvre des politiques d'aménagement. D'une part, la forêt est parfois vue comme un frein à d'autres usages (agriculture, parcs photovoltaïques...). D'autre part, l'important morcellement de la propriété forestière et le manque d'ambition pour le contrer conduisent à une situation où la gestion durable des massifs forestiers est de fait impossible et où les politiques publiques deviennent inefficaces. Ainsi, 90% de la forêt privée, c'est-à-dire 70% des forêts, ne sont pas dotées de Plans simples de gestion, et on estime à 2% la part des surfaces boisées potentiellement sans maître. Par ailleurs, on constate une montée en puissance des dispositifs de mécénat et de compensation avec une manne financière privée existante, mais dont l'utilisation anarchique échappe aux collectivités pour de la planification.

Les Communes forestières souhaitent un outil robuste, par exemple un volet forestier au document d'urbanisme, qui ne soit pas une feuille supplémentaire du millefeuille administratif et réglementaire actuel. Ce Plan local forestier permettrait de partager les enjeux et d'activer des outils législatifs, administratifs et financiers en conséquence (modalités de gestion, opérations foncières, aides dédiées, etc.).

4. Place de la forêt et du bois dans la transition énergétique

On parle souvent des 3 S : stockage, séquestration et substitution. Le volet substitution peut encore très largement être développé, mais il implique la récolte de bois en lien avec les besoins d'une société (matériau, énergie) qui ne tolère pas toujours les coupes en forêt.

L'augmentation de la part du bois local dans la construction et la biomasse pour des chaufferies collectives est importante, mais doit s'accompagner d'une information du public et des élus.

5. Risque feux de forêt

Les principales études et projections climatiques prévoient une plus grande sensibilité de la végétation à l'incendie avec le changement climatique. On suppose 40% de départs de feu supplémentaires à l'horizon 2050, voire plus sur des forêts méditerranéennes (Drôme et Ardèche). Ce n'est pas une fatalité.

Une acculturation de la population au risque est nécessaire. Il faut aussi tenir compte de l'impossibilité pour certaines communes de financer des équipements DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie), même avec une part d'autofinancement réduite à 20%.

Conclusion

Les élus locaux sont en première ligne et les collectivités investissent de façon responsable bien au-delà des seules forêts qu'elles possèdent, elles aussi touchées. La prise de conscience de l'importance de la forêt n'a peut-être jamais été aussi forte depuis 150 ans, mais les élus ont besoin de moyens et d'aides. Une vision à long terme des dispositifs d'accompagnement est souhaitée, permettant de soutenir l'animation, les investissements et l'ancrage dans la multifonctionnalité.

Actualités locales



Assemblée générale du Puy-de-Dôme

L'Assemblée générale des Communes forestières du Puy-de-Dôme s'est tenue le 12 juin 2024 à Lempdes. Elle a été précédée par une **présentation sur le terrain des initiatives forestières de la commune de Ceyrat** par M. PICHON (adjoint) et M. CHIGOT (Technicien forestier ONF). Cette présentation a été complétée par une intervention de M. RENAUX, chargé de projet au Conservatoire botanique national du Massif central.

En salle, le Président Dominique JARLIER a remercié l'ensemble des participants pour leur participation, dont M. LLAMAS (Directeur ONF Montagnes d'Auvergne), M. LESTRURGEZ (Directeur de la Fédération nationale des Communes forestières – FNCoFor) et M. MEUNIER (Président des Communes forestières AURA et Vice-président de la FNCoFor).

Dès l'introduction, il a été rappelé **l'importance de la gestion forestière multifonctionnelle en forêt publique face aux défis climatiques**. Bien au-delà de la question des finances de l'ONF, il faut que la forêt publique qui représente le quart des forêts françaises soit gérée correctement et qu'elle continue à approvisionner les entreprises de la filière, pour répondre aux besoins de la société.

Des enjeux existent aussi en forêt privée avec la **problématique de la micro-propriété forestière non gérée** ou sans garantie de gestion durable. Divers rapports, dont un remis en 2023 par la FNCoFor et le CNPF au Ministre en charge de la forêt, proposent des améliorations. Leur mise en œuvre pose cependant de grosses questions, surtout compte-tenu du contexte politique.

A noter que plusieurs autres sujets ont fait l'objet d'une réunion avec les services préfectoraux : la représentation des sections au sein des syndicats mixtes de gestion forestière, la dégradation de la voirie forestière de compétence communale, la cession des biens forestiers du service du Domaine, et les incitations via les dotations de type DETR à construire et rénover en bois certifié du Massif central.

L'ordre du jour a ensuite permis de valider à l'unanimité le compte-rendu de la précédente AG, le rapport moral et d'activité 2023, le rapport financier 2023, le programme d'actions 2024 et le budget prévisionnel 2024.

Le réseau des Communes forestières continue son extension, avec la création de nouvelles associations départementales (Loire, Morbihan), et de nouveaux adhérents y compris sur le Puy-de-Dôme qui totalisait 95 adhésions en 2023.

L'association des Communes forestières reste dynamique tant sur le volet politique que technique. L'accompagnement des collectivités est soutenu de façon pérenne par le Conseil départemental sur les volets de la **formation/information des élus**, de la desserte forestière et du foncier forestier. Ces actions sont complétées grâce à d'autres programmes portés par d'autres associations du réseau des Communes forestières et déployées pour partie sur le Puy-de-Dôme : bois construction, commercialisation des bois, paiement des services environnementaux, risques naturels...

Le programme d'actions 2024 est dans la continuité du bilan 2023, avec quelques nouvelles modalités : prestation pour Clermont Auvergne Métropole dans le cadre d'une réponse à un Appel à projet

Photo © Communes forestières du Puy-de-Dôme



de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, et appel à un cabinet d'avocat pour avancer sur certains aspects liés aux sections de communes et à la desserte forestière.

Suite à la partie statutaire, l'Assemblée générale s'est concentrée sur le foncier. Mme. CHATAING (adjointe) et M. JACQUET (conseiller) ont présenté le **retour d'expérience de Châteldon dans son programme d'acquisition de parcelles forestières**. Les échanges qui ont suivi ont permis de définir quelques nouvelles pistes de travail pour l'Association départementale : suites données aux arrêtés de transfert des biens de sections, promotion des dons de parcelles forestières aux communes, mise à jour de la nature des cultures au cadastre, rôle politique en ce qui concerne la lutte contre le morcellement en forêt privée, sensibilisation des visiteurs en forêt publique, notion d'identité « Communes forestières » à renforcer...

Enfin, des échanges libres ont permis d'aborder la collaboration avec l'ONF et l'Association des Maires Ruraux, renforçant l'idée d'une gestion concertée des forêts face aux enjeux climatiques.

Bois local certifié et dotations DETR / DSIL

Sur le Puy-de-Dôme, pour accompagner les collectivités dans le développement des filières locales du bois construction, nous nous appuyons sur la certification Bois des territoires du Massif central (BTMC).

Le recours à BTMC permet, y compris dans le cadre des marchés publics, de privilégier le bois local avec de réelles garanties apportées par les entreprises certifiées. Celles-ci font l'objet d'un audit externe annuel pour garantir un approvisionnement et une transformation à 100 % sur les 22 départements du Massif central. Les entreprises certifiées travaillent en boucles locales et participent au développement économique du Massif. La valeur ajoutée des produits bois reste sur le territoire et le bilan carbone de la filière est amélioré. C'est particulièrement important pour le Puy-de-Dôme, qui est un des premiers départements producteurs de bois en France. La compatibilité avec les marchés publics et la fiabilité garantie par audit externe démarque la certification BTMC d'autres démarches qui reposent sur du déclaratif, sans définition claire de ce qui est appelé « local ».



Photo © Communes forestières du Puy-de-Dôme

Les critères de la DETR et de la DSIL sont des leviers importants pour inciter les collectivités à construire en bois local. Le Puy-de-Dôme a été précurseur en intégrant une bonification au bois certifié dans la DETR dès 2018. Cette idée a été reprise par 6 préfectures du Massif central et adaptée ailleurs en France. L'incitation a fait ses preuves puisque le Puy-de-Dôme est un des premiers en nombre de marchés publics demandant des bois certifiés, ainsi qu'en entreprises certifiées.

Un changement dans les critères de bonification de la DETR en 2024 rendait moins visible l'intérêt du bois local dans la construction ou la réhabilitation. Les bonifications de 15 % sur le coût des lots bois certifiés BTMC ont été supprimées. Elles ont été remplacées par une bonification énergie liée au Budget vert et limitée à 5% de l'assiette éligible. Les projets doivent impacter positivement un des 6 thèmes du Budget vert et n'être défavorable à aucun d'entre eux :

- lutte contre le changement climatique ;
- adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- gestion de la ressource en eau ;
- économie circulaire, déchets, prévention des risques technologiques ;
- lutte contre les pollutions ;
- biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

Suite à une sollicitation de notre association, Monsieur le préfet a confirmé que l'emploi de bois local ouvre droit au bonus pour les collectivités intégrant l'emploi de bois certifiés Massif central ou assimilés dans leurs projets. L'éligibilité de l'emploi du bois certifié Massif central ou assimilés devraient par ailleurs être plus visible dans le mode d'emploi 2025 des dotations DETR et DSIL.

Une première Forêt pédagogique dans le Puy-de-Dôme

Porté par la Fédération nationale des Communes forestières, le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » propose aux communes ou aux communautés de communes de développer des Forêts pédagogiques. La collectivité met à disposition d'un groupe d'enfants une parcelle forestière afin de les impliquer et de les sensibiliser au fonctionnement des écosystèmes forestiers, à leurs fonctions dans les sociétés humaines, aux acteurs de la filière forêt-bois et aux rôles des maires et élus des Communes forestières.

Le programme porte des valeurs et des principes, inscrits à la Charte nationale des Forêts pédagogiques, signée par les acteurs de tous les projets :

- Gestion durable et multifonctionnelle des forêts : implication concrète des enfants, lien aux métiers, rencontres et visites ;
- Rôle central des élus, garants de la transmission du patrimoine forestier de la commune aux générations futures ;
- Citoyenneté et défense de l'intérêt général grâce à la gestion collective d'une parcelle de forêt ;
- Transmission pour sensibiliser au temps long de la gestion forestière.

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et son service d'éducation à l'environnement (La Catiche) ainsi que l'Accueil de Loisirs d'Aubusson d'Auvergne, en collaboration avec les Communes forestières du Puy-de-Dôme, ont entrepris la création d'une Forêt pédagogique sur le site du centre de loisirs. Après une longue phase de réflexion, ce projet a abouti à la signature de la Charte d'engagement, en partenariat avec l'Office National des Forêts, marquant ainsi la naissance d'une nouvelle Forêt pédagogique en Auvergne-Rhône-Alpes. Les premières activités débiteront dès les vacances de la Toussaint.



Photo © Communes forestières du Puy-de-Dôme

Actualités régionales



Bois construction

Retours sur les webinaires

Le 26 juin dernier, les Cofor ont organisé deux webinaires sur le Bois construction avec pour ligne conductrice : « Les clefs pour une intégration réussie du bois local dans les marchés publics ». [...]

[Lire la suite](#)

Journée filière forêt-bois

C'est dans le cadre de l'incubateur SANA de l'ENSACF que les Cofor AURA ont organisé une journée filières forêt/bois, aux côtés de leurs partenaires ABTMC et Fibois AURA. [...]

[Lire la suite](#)

2024, une année déjà riche en marchés certifiés !

Depuis le début d'année 2024, déjà 51 marchés sont parus avec la mention des certifications BDA ou BTMC. [...]

[Lire la suite](#)



Bois énergie

Les résultats du PAT Forestières de la Charte Forestière des Chambaran

La forêt des Chambaran est-elle exploitée durablement ? [...]

[Lire la suite](#)

Journée Bois énergie le 22 novembre en Savoie

Une journée Bois énergie est organisée en Savoie le 22 novembre à la salle des fêtes de Villard-Sallet. [...]

[Lire la suite](#)



Foncier

Indicateur foncier 2024

Les Communes forestières ont développé un utilitaire de traitement des données cadastrales adapté à l'accompagnement des collectivités sur le foncier forestier. [...]

[Lire la suite](#)



Forêts de montagne

Une motion pour des JO 2030 faisant appel au bois local validée au niveau du massif des Alpes

La Commission permanente du Comité de massif des Alpes s'est réunie le 12 septembre 2024 à Moutier. [...]

[Lire la suite](#)

Mise à jour du guide juridique BDA

Les Communes forestières AURA et PACA ont entrepris la mise à jour du guide juridique. [...]

[Lire la suite](#)

Le bois des Alpes à l'honneur en Savoie cet été !

Le 3 juillet dernier, en partenariat avec l'association BDA les COFOR AURA ont organisé un événement fédérateur pour l'utilisation locale du bois issu du massif Alpin [...]

[Lire la suite](#)

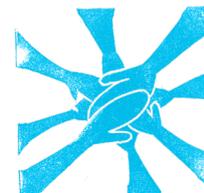


Stratégies forestières territoriales

Le projet PACTE Forêt-Z- Lauréat de l'AMI « démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts »

Le ministère de l'Agriculture et celui de la Transition écologique ont lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt pour promouvoir des démarches de concertation territoriale autour de la multifonctionnalité des forêts, avec le projet PACTE Forêt-Z en Auvergne-Rhône-Alpes comme l'un des 11 lauréats, visant à établir un dialogue entre acteurs forestiers et société civile pour une gestion adaptative face au changement climatique. [...]

[Lire la suite](#)



Vie associative

Arrivée d'un nouveau salarié

Passionnée de nature et du monde du vivant, de formation scientifique et spécialisée sur la filière forêt-bois (ENSTIB), Anaëlle Fayolle a rejoint l'association iséroise en septembre, en remplacement de Valentin Berlioux. [...]

[Lire la suite](#)

Nous recrutons

Nous recrutons un.e chargé.e de projet pour le suivi du programme scientifique Faune Habitat Trois Vallées [...]

[Lire la suite](#)

Actualités départementales



01

Bilan de l'Assemblée générale

L'AG de l'association a eu lieu à Lancrans le 1er juillet, réunissant 35 élus pour discuter des ventes de bois et des évolutions du programme de certification PEFC, tout en célébrant un bilan comptable positif. [...]

[Lire la suite](#)

Retour sur les ventes de septembre

Le 11 septembre, la vente de bois a proposé 63 lots pour 31 700 mètres cubes, avec un tiers des lots invendus. Les communes maintiennent les prix, mais le marché reste saturé. [...]

[Lire la suite](#)

Situation sanitaire et perspectives offertes par l'Observatoire des Montagnes de l'Ain

L'été 2024 a vu une hausse des scolytes dans 21 forêts, tandis que le dépérissement des sapins a diminué. L'ONF identifie 1 000 hectares à reconstituer, en favorisant la régénération naturelle. [...]

[Lire la suite](#)



15

Forêt pédagogique de Clavières

L'inauguration du programme a eu lieu à Clavières, où enfants et élus ont signé la charte des Forêts pédagogiques. [...]

[Lire la suite](#)

Assemblée générale de l'association

L'AG 2024 s'est tenue au Falgoux. Les membres ont discuté des rapports d'activité et des projets pour 2024, avant de conclure par un verre de l'amitié. [...]

[Lire la suite](#)

Formation DFCl à St-Flour

Les élus du Cantal ont suivi une formation sur le risque incendie. [...]

[Lire la suite](#)

Réunion « Adaptation des forêts aux changements climatiques » à Clavières

À Clavières, une réunion a réuni divers acteurs pour discuter des adaptations aux changements climatiques. [...]

[Lire la suite](#)

Réunion d'information sur la commercialisation des bois

L'association a tenu une réunion à Valuéjols sur la commercialisation et les contrats d'approvisionnement. [...]

[Lire la suite](#)



03

Les Cofor Allier accompagnent les élus dans leurs formations

Fin 2024, l'association a organisé des formations pour les élus : gestion forestière le 7 octobre, réglementation le 15 octobre à Saint-Bonnet-des-Quarts, et prévention des incendies en novembre à venir. [...]

[Lire la suite](#)

Les contrats d'approvisionnement : Une nouvelle méthode pour valoriser les chênes des forêts communales

Les communes forestières, avec l'ONF, adoptent la contractualisation pour vendre leur bois. L'objectif est d'atteindre 35 % des ventes via des contrats d'approvisionnement d'ici 2025. [...]

[Lire la suite](#)

Les contrats d'approvisionnement : Une nouvelle méthode pour valoriser les chênes des forêts communales

Une délégation de l'Association des Cofor Aura, accompagnée de la certification BTMC, a été reçue par la Préfecture de l'Allier. [...]

[Lire la suite](#)



26

Bilan des ventes automne 2024

Le 4 septembre 2024, l'agence Drôme-Ardèche a vendu du côté de la Drôme 47 % des 39 lots de bois proposés, avec un succès notable pour le pin noir et le hêtre, tandis que le sapin pectiné a peiné à trouver preneur. [...]

[Lire la suite](#)

Une quatrième forêt pédagogique dans la Drôme !

Cet été, l'Association départementale a lancé un projet de Forêt pédagogique à Grâne, la quatrième de la région, visant à sensibiliser les élèves à la gestion durable des forêts sur trois ans, avec des activités pratiques à partir de 2024-2025. [...]

[Lire la suite](#)



07

Les administrateurs Cofor 07 rencontrent la préfète de l'Ardèche.

Le 28 août, la préfète de l'Ardèche a rencontré le CA des Cofor à Ailhon. Ils ont discuté de la protection contre les incendies et de la filière bois, essentielle pour l'économie locale et la préservation du patrimoine naturel. [...]

[Lire la suite](#)

Sections de commune

Les sections de commune ont vu leur gestion clarifiée par une réforme de 2013, permettant à Sainte-Eulalie d'organiser la coupe et la vente de bois, facilitant la vie locale. [...]

[Lire la suite](#)

Sylv'acces s'étend au nord du département

Sous la présidence de Denis Sauze et l'impulsion d'Agnès Lory, le fonds de dotation Sylv'acces lance un projet sylvicole au nord de l'Ardèche [...]

[Lire la suite](#)

Trésor d'archives

La commune du Monestier réhabilite une carte forestière de 1773 [...]

[Lire la suite](#)



38

Festival Les Forestivités - 2ème édition

Du 20 octobre au 3 novembre, le festival « Forestivités » en Isère invite le public à découvrir la filière forêt-bois à travers des animations gratuites, avec une journée d'ouverture au parc de la Poya le 20 octobre, comprenant spectacles, ateliers et activités pour tous. [...]

[Lire la suite](#)

Une AG commémorant les 70 ans de l'association !

Le 28 juin, l'Assemblée Générale à Lans-en-Vercors a permis de discuter des projets de l'association, célébrant ainsi ses 70 ans d'engagement en faveur de la gestion forestière et du soutien aux élus locaux. [...]

[Lire la suite](#)

« 1 arbre, 1 habitant en Isère », ça continue !

Le programme «1 arbre, 1 habitant en Isère» se poursuit avec pour objectif la plantation d'un million d'arbres d'ici 2028, tout en impliquant les jeunes dans la préservation des forêts grâce à des ateliers éducatifs. [...]

[Lire la suite](#)



42

Bilan 2024 : Une première année dynamique pour l'Association des Communes forestières de la Loire

L'Association des Communes forestières de la Loire célèbre son premier anniversaire avec 16 membres et s'affirme comme un acteur clé dans la gestion des forêts, ayant participé activement à des réseaux régionaux et nationaux tout en promouvant l'utilisation du bois local et sensibilisant sur la prévention des incendies. [...] [Lire la suite](#)



43

Assemblée Générale 2024 des Communes forestières de Haute-Loire

Le 9 septembre 2024, l'Assemblée Générale de l'association s'est tenue à Allègre, réunissant des acteurs locaux pour discuter des enjeux de gestion forestière, tels que la commercialisation du bois, le changement climatique et l'utilisation du bois local. [...] [Lire la suite](#)

Présentation de la certification Bois des territoires du Massif Central dans le cadre du projet de rénovation du Domaine du sauvage

Le 23 septembre, l'association a présenté la certification Bois des territoires du Massif Central (BTMC) lors d'une réunion sur le projet de rénovation du Domaine du Sauvage, visant à promouvoir un tourisme durable et l'utilisation de bois local. [...] [Lire la suite](#)



73

Lancement de la saison 2 de la campagne « Je suis le bois bleu »

Le PEB a lancé la saison 2 de sa campagne «Je suis le bois», axée sur l'impact du dérèglement climatique sur les forêts des Pays de Savoie et l'utilisation du bois bleu, avec des vidéos et des interviews d'experts. [...] [Lire la suite](#)

Bilan vente de bois d'automne 2024

La vente publique de bois du 17 septembre 2024 en Savoie a enregistré un faible intérêt, avec 14 lots vendus sur 24 et un taux d'inventus de 40 % en raison de la crise des épicéas scolytés. [...] [Lire la suite](#)

Contrat de filière forêt-bois - information sur les aides financières

Le contrat de filière forêt-bois du Département de Savoie, adopté le 21 juin 2024 pour 2024-2027, vise à promouvoir une gestion durable des ressources forestières tout en intégrant les enjeux climatiques. [...] [Lire la suite](#)

Retour sur l'Assemblée générale

L'AG s'est tenue le 1er juin 2024 à Val-d'Arc, où le Président Georges Communal a présenté le bilan 2023 et les projets 2024, notamment sur la crise du scolyte. [...] [Lire la suite](#)



74

Bilan sixième fête du bois et de la forêt

Malgré un samedi pluvieux, la fête du bois et de la forêt au Semnoz a rassemblé près de 3000 personnes, grâce à l'organisation des Cofor et d'autres partenaires, offrant conférences et animations. Le dimanche ensoleillé a permis de profiter pleinement des activités. [...] [Lire la suite](#)

Décès du Président d'honneur des Communes forestières de Haute-Savoie

Le 20 août 2024, l'association a annoncé le décès de René Pouchot, ancien président de 1984 à 2018, salué pour son engagement en faveur de la forêt et honoré d'une médaille d'or. [...] [Lire la suite](#)

Politique feu de forêt départementale

Le territoire avance sur sa politique de prévention des incendies avec des patrouilles de l'ONF. La DDT a commencé à rédiger un plan départemental pour la protection des forêts, avec un premier COPIL en septembre 2024, visant à structurer les actions jusqu'à l'été 2025. [...] [Lire la suite](#)

Bilan de l'Assemblée Générale

Le 31 mai 2024, l'association a tenu son AG à Veyrier-du-Lac, abordant les risques forestiers et signant une convention avec le SYANE pour le bois énergie. [...] [Lire la suite](#)

Les publications de la Fédération

À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement au site de la Fédération.

Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt

Un programme ambitieux à mener pour les forêts ! Sur proposition du Premier ministre, le président de la République a nommé Madame Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt.

Les Rencontres nationales des territoires forestiers 2024 pour « Repenser le dialogue autour de la forêt »

Ces rencontres nationales, réunissant plus de 200 participants, organisées par la Fédération nationale des Communes forestières en partenariat avec l'Union Régionale des Collectivités forestières de Normandie ont eu lieu, cette année, les mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 septembre 2024 au Pavillon des Transitions à Rouen.

Assemblée Générale Fédération nationale des Communes forestières 2024

La prochaine Assemblée Générale de la Fédération aura lieu à Paris- à l'ASIEM- 6 rue Albert de Lapparent. Nous comptons sur votre présence pour cet important rendez-vous annuel des Communes forestières qui nous permettra d'avoir un temps d'échange avec la nouvelle ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, Madame Annie Genevard ; de vous présenter l'avancement de la refonte de l'identité graphique et faire un bilan des travaux de la convention FNCOFOR-ONF. Vous trouverez ci-dessous le programme détaillé de cette journée.

Salon des Maires et des Collectivités locales 2024

La Fédération nationale des Communes forestières, membre de France Bois Forêt, sera présente, comme chaque année, au Salon des Maires et des Collectivités locales. Un évènement incontournable de la rentrée à noter dans vos agendas pour échanger sur toutes les actions que nous menons pour l'adaptation des forêts au changement climatique. Rendez-vous au Pavillon 3- Développement & Attractivités territoriales (en D02) les 19, 20, 21 novembre à Paris, Porte de Versailles !

Les forêts en péril : l'inacceptable suppression de postes à l'Office national des forêts

Dans un contexte où la préservation de nos forêts est plus que jamais cruciale, la Fédération nationale des Communes forestières s'oppose fermement aux projets de suppression de postes à l'Office national des forêts (ONF). Les élus des Communes forestières, accompagnés de leur gestionnaire unique l'ONF, jouent un rôle déterminant dans la protection de nos ressources naturelles et de notre patrimoine forestier.



Documents **disponibles en ligne** et aussi dans vos boîtes mails.

